



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **DEVOLAB SA**, Av. Mon-Repos 24, 1005 Lausanne
2. Date du prononcé de dissolution: 03.09.2012
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.10.2012
4. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. **Remarques:** Par décision du Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne du 3 septembre 2012, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731 b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But: toute activité dans le domaine du conseil aux entreprises, particulièrement dans le secteur commercial et marketing

Office des faillites de Lausanne
Tél. 021 316 65 04
1014 Lausanne Adm cant

00821219

